



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 10 décembre 2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Présents :** Monsieur Nicholas Ouellet, maire suppléant et messieurs les conseillers Philippe Gauvin Lévesque, Pierre Lachaine, Sarto Dubé et René Royer  
Madame Ginette Roy directrice générale est également présente.

**Absents :** Monsieur Robert Bérubé, maire et Monsieur le conseiller Martin Morais

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué le 6 décembre 2019 par avis spécial et par avis public dûment signifié selon la loi par le directeur général et tenue le 10 décembre 2019 à dix-huit heures quarante-cinq minutes (18 h 45) à la salle du conseil municipal.**

M. Nicholas Ouellet maire suppléant présente l'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer
3. Période de questions
4. Fermeture de la séance

274.12.19

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Pierre Lachaine résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

275.12.19

**2. APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU QUE** la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le lundi 13 janvier 2020 ;

**ATTENDU QU'**il y a des comptes à payer avant le 31 décembre 2019.

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses suivantes et d'autoriser la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

Les dépenses des comptes fournisseurs à payer avant le 31 décembre 2019, totalisant une somme de **228 448,84 \$**, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

276.12.19

**4. FERMETURE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Philippe Gauvin-Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la séance. Il est 18 h 50.

\_\_\_\_\_  
Nicholas Ouellet  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Ginette Roy  
Directrice générale